



CLASSIQUES
GARNIER

KOCH (Isabelle), « Introduction à la deuxième partie », *La Causalité humaine. Sur le De fato d'Alexandre d'Aphrodise*, p. 199-199

DOI : [10.15122/isbn.978-2-406-08561-4.p.0199](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-406-08561-4.p.0199)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2019. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

La doctrine péripatéticienne du destin développée en *De fato* 6 semble conduire, sur son versant éthique, à ce que j'appellerai une naturalisation du caractère. Cela n'a rien d'étonnant puisque l'analyse du caractère, compris comme la forme éthico-pratique du destin individuel, est développée dans le cadre conceptuel d'une identification entre destin et nature. Cette naturalisation peut être précisée à partir du statut modal reconnu par Alexandre au destin. Le destin n'est pas une cause nécessaire, mais une cause qui produit « le plus fréquemment » tel ou tel effet. Alexandre y insiste beaucoup, puisque c'est sur ce point que se joue en partie son opposition aux Stoïciens. Or, la façon dont il défend ce statut présente certaines difficultés qui méritent examen, notamment concernant le rapport entre ce qui arrive conformément au destin, et ce qui fait exception à son cours régulier et prévisible (le *παρὰ τὴν εἰμαρμένην*).